



EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 25 juin 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 21

Présents : 15

M. MAHALI	M. CAVANNA	Mme KADDOUR	M. MORENO
Mme BAGHDAD	M. DE GEA	M. MARKOVIC	M. RICHARD
Mme BASS	M. GARCIN	Mme MARTINIANI	Mme SIDI DRIS
Mme BERNARDINI	M. GILLET	Mme MATHERON	

Absents/excusés ayant donné pouvoir : 3

Mme CHENET	à	Mme BAGHDAD	Mme VALVERDE	à	M. RICHARD
M. SMAILI	à	Mme MATHERON			

Absents/excusés : 3

M. BEN MIHOUB	M. DOYER	Mme FORTIAS
---------------	----------	-------------

Nombre de votants (présents + représentés) : 18

DELIBERATION 25-39	N° 25-39 – LA CLOSERIE – REHABILITATION DE 275 LOGEMENTS – APPROBATION DU CONTENU DES TRAVAUX, DU PRIX DE REVIENT ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNELS
LA CLOSERIE – Réhabilitation de 275 logements – Approbation du contenu des travaux, du prix de revient et du plan de financement prévisionnels	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>Monsieur le Président présente le rapport suivant :</p> <p>Le groupe LA CLOSERIE mis en location en 1966 se compose de 25 entrées réparties en 9 bâtiments desservant 275 logements.</p> <p>Consécutivement à l'approbation du projet CUS II validée par la délibération n° 21-51 le 24 juin 2021, il vous est proposé d'arrêter le programme prévisionnel de travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Réfection des façades y compris isolation,- Réfection étanchéité Bâtiment B- Remplacement des portes de halls et de l'interphonie,- Remplacement de la VMC,- Mise en place de vidéoprotection,

- Réfection pied de colonne et raccordement horizontal eaux usées,
- Réaménagement partiel des espaces extérieurs,
- Réfection peinture cages d'escaliers (sauf Bâtiment B)

Intérieur des logements

- Remplacement des Portes Palières (sauf Bâtiment B),
- Remplacement des Menuiseries Extérieures,
- Réfection de la colonne de chauffage (salle de bain)

A noter que l'ensemble de ces travaux seront sans impact sur le montant des loyers des locataires (hors charges).

Le bilan prévisionnel de l'opération se décomposerait de la manière suivante :

Prix de Revient Prévisionnel T.T.C. 10 %

Travaux y compris Révision de Prix	9 295 000.00 €
Honoraires, Frais de Maîtrise d'Ouvrage	705 000.00 €
TOTAL	10 000 000.00 €

Plan de Financement Prévisionnel

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations	6 000 000.00 €
Fonds Propres Toulon Habitat Méditerranée (40 % -14 545,45 € /logement)	4 000 000 .00 €
TOTAL	10 000 000.00 €

En conséquence, il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'autoriser la Directrice Générale à engager l'ensemble des formalités nécessaires visant à mener à bien le projet de réhabilitation de la Closerie selon les modalités présentées ci-dessus

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la délibération n°21-51 du Conseil d'Administration du 24/06/2021,

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	18	Abstention	0	Votes contre	0
-------------------------	-----------	-------------------	----------	---------------------	----------

Article 1

AUTORISE la Directrice Générale à engager l'ensemble des formalités nécessaires visant à mener à bien le projet de réhabilitation de la Closerie selon les modalités présentées ci-dessus.

Le Président du Conseil d'Administration,


Mohamed MAHALI